

VOTRE SOUTIEN

« Plus les années passent et plus je suis convaincu qu'il faut maintenir les actions de prévention. Que chaque conducteur prenne conscience qu'il est responsable de son voisin sur la route. »

Gabriel D., adhérent de longue date



LA GÉNÉROSITÉ POUR CONCRÉTISER NOS ACTIONS

La prévention repose sur la participation de chacun à la sécurité de tous. Cette participation peut se traduire de plusieurs manières et nous avons tous un rôle à jouer. Parce que, du piéton à l'automobiliste, nous sommes tous usagers de la route. Parce que sauver des vies n'est pas un objectif abstrait lorsqu'il s'agit d'un fils, d'une mère, d'un ami, d'un proche...

Pour que nous soyons tous bénéficiaires, il faut que chacun soit contributeur :

- En **adhérent** à l'association Prévention Routière, pour participer à notre cause et exprimer votre voix ;
- En **participant par un don tous les mois** en prélèvement automatique, pour nous permettre de planifier et pérenniser nos actions de sensibilisation ;
- En **devenant bénévole** et ainsi participer à la sensibilisation du grand public sur nos actions terrain ;
- En **transmettant au quotidien les bons gestes**, son expérience, ses conseils, voire initier une action de prévention locale.

? Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Sylvie Le Garrec au 01 44 15 27 92 ou par email à adhesion@preventionroutiere.asso.fr.

Comment repérer les places de stationnement pour personnes handicapées ?

R : Grâce à la signalisation, à la fois verticale : le panneau B6d (stationnement et arrêt interdits) complété par le panneau M6h portant la mention « Sauf » avec le picto représentant une personne handicapée, et horizontale : un marquage au sol figurant un fauteuil roulant, de dessin et dimension normalisés.

Circuler Autrement est édité par l'association Prévention Routière. Président : Patrick Dixneuf – Déléguée générale : Anne Lavaud – 33 rue de Mogador - 75009 Paris – Tél. : 01 44 15 27 00 – E-mail : circuler@preventionroutiere.asso.fr – Directrice de la publication : Anne Lavaud – Dépôt légal : 1er trimestre 2023. Ce numéro est accompagné d'un courrier avec bulletin de soutien, de documents d'information et d'une enveloppe-réponse.

100€
Vous nous permettez de distribuer 100 éthylotests à la sortie de lieux festifs.

10€/mois PENDANT 1 AN
Vous nous permettez de poursuivre nos actions de sensibilisation toute l'année, tels que les Challenges vélo, la Tournée des Plages, Lumière & Vision, ou encore Bien Rentrer.

Grâce à votre don :

15 722 actions auprès des enfants en 2022

8 746 actions en entreprise en 2022

8 727 actions auprès des seniors en 2022

© APR 2023



CIRCULER AUTREMENT



N°200

LE JOURNAL DES ADHÉRENTS ET DONATEURS DE L'ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE - Mars 2023

VOTRE PARTICIPATION SAUVE DES VIES !

« Au sein de l'association Prévention Routière, nous avons coutume de dire que la rue et la route sont notre premier réseau social. »

En effet, chaque jour, chacun d'entre nous l'utilise ; chacun d'entre nous y côtoie ses voisins ou de parfaits inconnus ; chacun d'entre nous mesure l'impérieuse nécessité d'y adopter un comportement responsable et citoyen. Et pourtant, çà et là le risque plane, donnant toute sa mesure et sa valeur à la prévention.

Collective par nature, cette prévention qui guide notre projet associatif depuis toujours se veut également participative : en rendant chacun d'entre nous acteur pour lui-même et les autres. Plus nous serons nombreux à faire un don, à participer à nos actions, plus nous sauverons des vies.



Patrick Dixneuf
Président de l'association Prévention Routière

Q : Des sessions de remise à niveau sont-elles organisées pour les séniors ?

@ Edith



R : Oui. Les informations sont disponibles auprès de nos directions régionales. Contacts à retrouver sur notre site www.preventionroutiere.asso.fr



Retrouvez en images la première rencontre nationale des Ambassadeurs, Etudiants, avec les ateliers, des témoignages, les défis à relever

QUAND LES JEUNES S'ADRESSENT AUX JEUNES

Notre réseau d'Ambassadeurs Etudiants est lancé ! La première rencontre nationale, organisée en novembre dernier dans les locaux de l'école d'ingénieurs ESM à Paris, a réuni une cinquantaine d'étudiants de diverses spécialités, venus de toute la France. Un acte fondateur conçu autour de nombreux ateliers qui ont donné aux jeunes les moyens et les outils pour sur les campus, sensibiliser leurs pairs aux risques routiers. « Une journée remplie d'idées et de partage » ..., les premières impressions s'avèrent prometteuses !



Au programme de la journée : ateliers de réflexion, découverte d'outils de sensibilisation ludiques et surtout énormément d'échanges avec leurs pairs ambassadeurs !

Beaucoup d'adhérents et de donateurs donnent leur avis et expriment leur opinion à l'occasion de notre traditionnelle grande enquête annuelle. À travers cette consultation, l'envie de participer et d'agir concrètement se confirme.

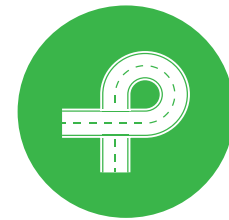
Certes, depuis plus de 70 ans, les dons permettent les actions et les actions génèrent des dons. Mais au-delà de ce schéma connu et vertueux, se dessine une autre façon de s'engager, tout à la fois plus personnelle et plus collective.

LA PARTICIPATION DE CHACUN POUR UNE MOBILITÉ PLUS SÛRE

Serait-ce lié à l'impact des périodes de confinement et des craintes liées au Covid ? Est-ce la démonstration faite, lors de cette crise, de l'efficacité de la prévention ?

Avec notre association, chacun peut trouver le moyen de participer à cet élan de prévention visant à rendre nos déplacements plus sûrs. Par l'engagement bénévole et le soutien financier, bien sûr, mais aussi en participant à nos actions de sensibilisation : en relayant nos messages de vive voix ou sur les réseaux sociaux ; en utilisant les outils disponibles sur notre site internet... bref, en manifestant concrètement combien l'attention de chacun garantit la mobilité sereine de tous.

À pied, à vélo, à trottinette, à scooter ou à moto, en voiture... à chacun son mode de déplacement, en ville comme en milieu rural. Et pour la sécurité de tous, impossible de faire l'impasse sur la nécessité de partager l'espace public de la circulation !



Q : Les titulaires d'une « carte mobilité inclusive » sont-elles dispensées de la vignette Crit'air ?

@ Agnès

R : Oui. À condition que ces personnes invalides ou en perte d'autonomie détiennent leur carte auprès d'elles dans la voiture, pour pouvoir la présenter en cas de contrôle dans les zones réservées aux véhicules les moins polluants.

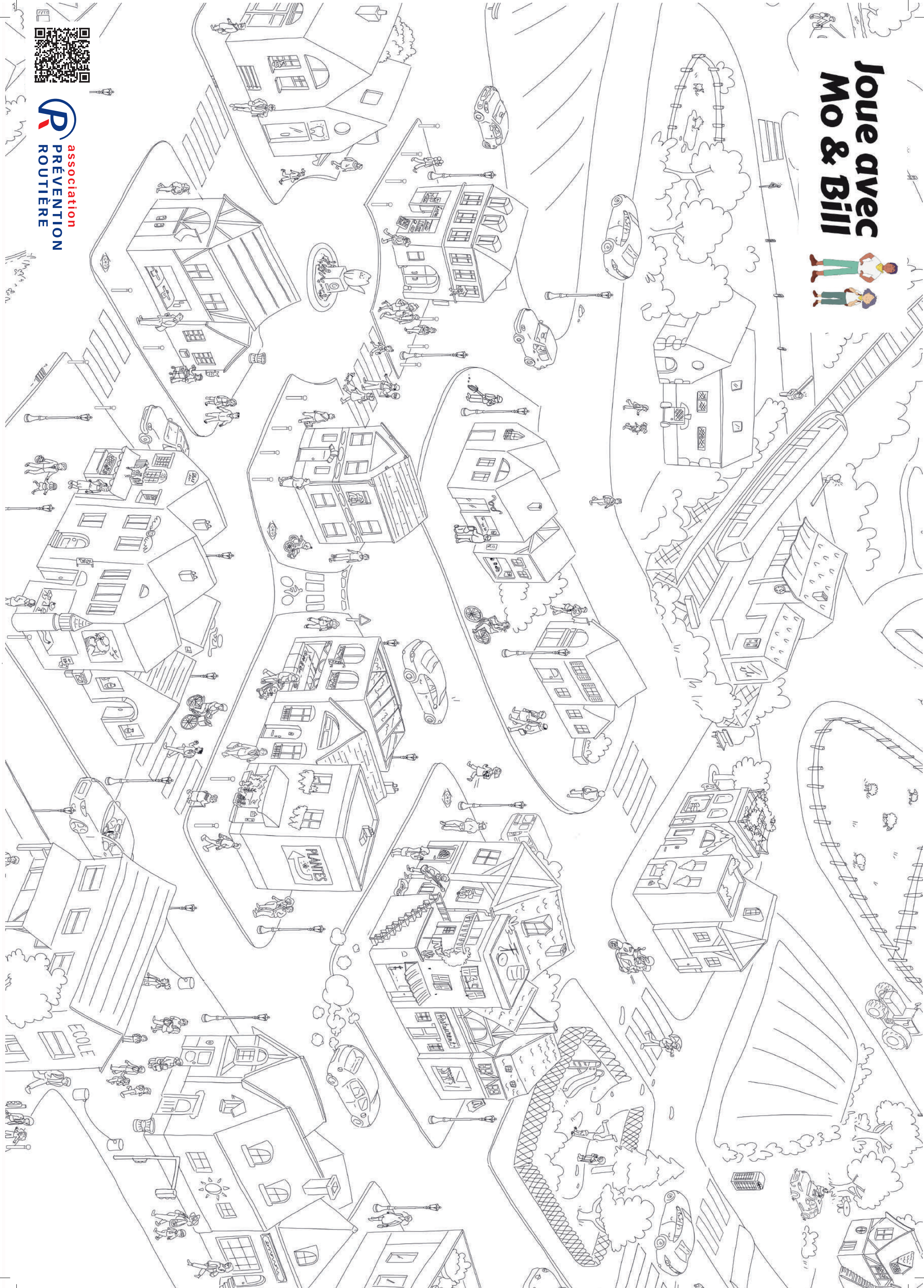


Scannez ce QR code pour en savoir plus sur la prévention participative

ÇA NOUS FAIT RÉAGIR



Joue avec Mo & Bill



P Association
PRÉVENTION
ROUTIÈRE